



Le Teil le 30 Mars 2020,

Restitution Etat des lieux J+4 mois- Où en sommes nous ?

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Notre Collectif compte actuellement 570 adhérents. L'enquête « J+4mois », avec 60% de répondants, nous permet d'établir un 1^{er} bilan. Sur la base de vos réponses voici un état des lieux synthétique en quelques chiffres :

- **Habitats concernés** : 51% maisons individuelles, 31% maisons mitoyennes, 17% copropriétés, 1% autres.

- ≈ 50% ont nécessité le passage d'un bureau d'Etude Structure ou d'un bureau de contrôle.

- **Adhérents** : 83% sont propriétaires, 12% Propriétaires Bailleurs et 5% locataires.

- **Proposition d'indemnisation et travaux** :

- 35% ont reçu une 1^{ère} proposition d'indemnisation, 11% l'ont acceptée,
- Moins de 8% ont pu débiter des travaux.

- **Principales difficultés rencontrées** :

- avoir une 1^{ère} proposition d'indemnisation de leur assurance,
- désaccords avec l'indemnité proposée,
- communication avec l'assurance ou l'expert (cas des contestations notamment),
- obtenir des devis dans des délais raisonnables (artisans, entreprises très sollicités),
- recevoir le rapport du bureau d'Etude Structure, ou même parfois le passage de l'Expert Structure,

Tout ceci incite, certains d'entre vous, à avoir recours à un cabinet d'Expert d'Assuré (18%) et d'autres l'envisagent (24%).

Autre difficulté à venir : le manque de disponibilité des entreprises/artisans pour réaliser toutes les réparations.

Compte tenu de ces difficultés, beaucoup d'adhérents s'inquiètent du délai légal de 2 ans pour faire réaliser les travaux.

D'ores et déjà nous avons sollicité la fédération française des assurances (via le groupe de travail « Assurance » pilotée par la préfète « post-séisme ») pour :

- faire décaler, exceptionnellement, la date butée (pour ceux qui auront encore des travaux en cours),
- imposer aux assureurs la transmission systématique des « Rapports d'Expertise Structure » aux sinistrés et voir si nécessaire une copie à la mairie (pour faciliter le traitement des dossiers maisons mitoyennes notamment), ...

Nous insistons par ailleurs sur l'importance du retour des questionnaires que nous vous soumettons. C'est à travers eux que nous pouvons définir nos actions pour répondre au plus près à vos demandes.

Nous ne pouvons exposer ici toutes les actions que nous avons entreprises, c'est pourquoi nous avons préparé un petit document visuel qui retrace les informations et actions en cours et à venir

Chers Adhérentes, adhérents, nous restons à vos côtés pour répondre au mieux à vos questions.

Association Le Collectif pour les sinistrés du séisme du 11/11/2019

Association Le Collectif pour les sinistrés du séisme du 11 Novembre 2019

3 Place Jean Moulin 07400 Le Teil www.collectif-sinistres-seisme.fr

Email : collectifseisme@gmail.com

LE COLLECTIF

570 adhésions,
12 membres de bureau : bénévoles et sinistrés
20 membres au conseil d'administration
1 réunion hebdomadaire

SITE INTERNET avec Foire Aux Questions

www.collectif-sinistres-seisme.fr

PAGE FACEBOOK

Collectif pour les sinistrés du séisme

PERMANENCES

Les vendredis de 16h/18h30 et samedis de 9h/12h
au centre social (Place Jean Moulin LE TEIL)

Suspendues le temps du confinement

Nous contacter par mail

collectifseisme@gmail.com

LIAISON AVEC LA MAIRIE

- associé aux instances de réflexions sur la reconstruction du Teil (Projet Partenarial d'Aménagement)
- liens avec les organismes municipaux (Centre Communal d'Action Social, Service urbanisme, etc...)

COURRIERS TYPES POUR AIDER LES ADHERENTS

- Désaccord d'indemnisation
- Aggravation du sinistre
- Récupération de meubles

Autres courriers en préparation

PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL (Préfecture, Mairies)

Piloté par la Préfète post-séisme, un groupe de travail se réunit hebdomadairement avec les Maires des communes sinistrés, **le Collectif**, de nombreux partenaires liés au sinistre (la Fédération des assurances, l'ANAH, Soliha, etc...), la Gendarmerie, le SDIS



LISTINGS A DESTINATION DES ADHERENTS

- Professionnels du bâtiment (complété avec vos informations)
- Experts d'assurés
- Associations à caractères sociales ou juridiques
- Professionnels du droit et du social

ACTIONS EN COURS ET A VENIR

- Lien avec les fournisseurs d'énergie : Enedis, Suez, etc...
- Sensibiliser les compagnies d'Assurance à l'amélioration de la communication avec les assurés, à la prise en charge et la fourniture des rapports d'Etude Structure.
- Renforcer les aides à la reconstruction pour les particuliers....
- Réunions avec les adhérents